

Master 2 « Didactique du Français Langue Étrangère »

Module : « Rapport de stage »

Année universitaire 2023 – 2024

1. Objectifs :

- Définir clairement un projet pour son devenir professionnel (en accord avec les enseignements prévus dans cette formation et les débouchés qu'elle vise).
- Préparer les étudiants au stage professionnel et les aider à définir leur projet individuel de stage.

Généralités

Le mémoire fait état d'une **réflexion didactique** : il a pour objet une présentation distanciée et réfléchie de la problématique choisie et de son expérimentation en contexte. Ce rapport est constitué de plusieurs parties. La première présente et analyse l'environnement du stage : langues en présence, spécificité du public, contexte institutionnel, situation géographique, nombre de fonctionnaires, nombre et compétences des enseignants, etc. **Une analyse fine du contexte d'enseignement/apprentissage du français est obligatoire.** Cette partie n'est pas seulement descriptive, elle propose une analyse en profondeur du contexte de stage. **Attention de bien valider les sources d'information.**

Les parties qui suivent sont consacrées à l'analyse du stage. Il ne s'agit pas d'une narration du stage (qui ne nécessite que quelques pages de développement), mais d'une analyse critique de l'expérimentation du stage pédagogique. Il ne faut pas oublier d'établir des passerelles entre le stage et la formation suivie en master. Le travail de mise à distance et le recul par rapport à l'expérience du stage doit être visé, ce qui signifie qu'on attend aussi des propositions d'aménagement du matériel expérimenté.

Il faut clairement rédiger cette partie analytique et la situer dans le registre d'un écrit académique. La conclusion est suivie par la bibliographie (voir feuille de style ci-après). Il faut veiller à faciliter la lecture et le va-et-vient entre le mémoire et les annexes, avec un système de renvoi clair.

Concernant l'introduction, elle est de cinq pages maximum précisant la problématique, les hypothèses, les objectifs généraux et les objectifs spécifiques, le public visé, les outils de l'enquête et le contexte du stage.

L'introduction doit être rédigée avant le départ en stage.

À la fin du mémoire, **après** la table des matières, doivent figurer **toutes** les sources des documents utilisés. De même, la quatrième de couverture doit comporter un résumé et les mots clefs du travail.

2. Le stage :

- Un stage de 3 semaines est suivi au sein de l'Institut Supérieur des Langues. Pendant le stage, Les cours **de ce module** sont suspendus : la présence au stage est **quotidienne** et **obligatoire**.
- Le stage donne lieu à l'écriture d'un mémoire qui présente et analyse l'expérimentation de l'unité didactique. Le mémoire donne ensuite lieu à une présentation orale.

3. Le mémoire (rapport du stage) :

- Le mémoire est composé d'un volume qui comporte environ 50 pages **sans les annexes**. Il porte sur la présentation et l'analyse du contexte ainsi que sur l'analyse de l'expérimentation.
- Le mémoire est remis sous deux formes : une version papier et une version numérisée.
- La quatrième de couverture comporte un résumé et les mots clefs du travail.

4. Les annexes

Cette partie doit refléter l'expérimentation pédagogique dans l'Institut.

Elle comporte :

obligatoirement : 1) des supports de nature différente : papier (administratif, pédagogique, etc.) **bien veiller à leur intérêt linguistique et pragmatique**. 2) Les outils de l'enquête : le questionnaire (version vierge et questionnaires remplis), les entretiens (guide des entretiens, canevas des entretiens, grille d'analyse et transcription des entretiens) et l'observation de classe (grille d'observation).

facultativement : du matériel audio mais aussi vidéo.

5. Feuille de style pour le mémoire

(à suivre littéralement)

Toutes les pages du mémoire sont paginées en chiffres arabes.

Celles de l'annexe sont paginées en chiffres romains.

Notes numérotées à la suite et en pied de page.

Écriture du corps de texte : Times New Roman corps 12.

Notes infrapaginales : times new roman, corps 10.

Interligne simple (1,5).

Marges : haut et bas 2,5 cm, gauche et droit 2 cm.

Paragraphes : sans renforcement.

Titres courts et alignés à gauche.

Numérotation américaine : 1., 1.1., 2., 2.1, 2.2., etc.

Sous-titre : corps 14 aligné à gauche.

Citations de moins de trois lignes : dans le texte entre guillemets.

Citations de plus de trois lignes : renforcées dans le texte, entre guillemets, avec un espace identique avant et après la citation, toujours bien identifier, la source exacte et les pages citées.

Bibliographie homogène, en ordre alphabétique, ne distinguant pas, **sauf visuellement**, ouvrages et articles. **Sitographie** bienvenue.

6. La présentation orale

La durée de la présentation n'excède pas une demi-heure : 20 mn de présentation pour le (la) candidat(e) et 10 mn de discussion. Cette présentation s'effectue sous forme de ptt.

La présentation est aussi l'occasion de prendre encore de la distance, ce n'est ni une redite du mémoire, ni une narration du stage, mais une analyse synthétique de l'expérience. C'est aussi l'occasion de s'inscrire dans une perspective prospective en indiquant comment l'outil peut être amélioré.

La présentation doit être soigneusement préparée. Il s'agit d'un exercice académique. Les questions posées lors de la discussion peuvent concerner le mémoire ou porter sur des concepts généraux supposés avoir été acquis tout au long du cursus FLE.

Enfin, des erreurs, coquilles, ont été nécessairement repérées avant la présentation : il faut donc arriver le jour de la présentation avec une feuille d'errata à distribuer.